



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 22 novembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 5 décembre 2011

SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2011

Délibération n° D20110542

CESSION A HABITAT SUD DEUX-SEVRES DE PARCELLES SISES A LA
GAVACHERIE, POUR RESIDENTIALISATION

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 02 décembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : M. Christophe POIRIER -

Excusés ayant donné pouvoir :

Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU -

Excusés :

Conseillers :

M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART

URBANISME ET FONCIER

**CESSION A HABITAT SUD DEUX-SEVRES DE PARCELLES SISES A
LA GAVACHERIE, POUR RESIDENTIALISATION**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération du 19 septembre 2011, il a été décidé de déclasser une partie de la place Louis Jovet, la rue Suffren et un espace de la cité de la Gavacherie en vue de leur cession à Habitat Sud Deux-Sèvres pour permettre à ce dernier la résidentialisation de certains immeubles.

Il a été indiqué que « pour les immeubles de la rue Pierre Suffren, le déclassement porte sur la rue Pierre Suffren et l'espace devant la cité H.L.M. de la Gavacherie pour une superficie de 1165 m² » et que « chacun de ces terrains sera cédé à HSDS à l'euro symbolique ».

Il convient de prendre en compte trois parcelles omises et d'y ajouter la cession des espaces cadastrés BH n° 989, 991, 987 de 467 m², 93 m², 37 m², toujours à l'euro symbolique comme prévu dans la matrice financière de l'ANRU.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- céder à Habitat Sud Deux-Sèvres à l'euro symbolique les parcelles cadastrées BH n° 989,991 et 987 ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié ;
- préciser que les frais liés à la réalisation de l'acte authentique seront à la charge de l'acquéreur.

LE CONSEIL ADOPTE

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 42 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | 3 |

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL